

Jugé à Paris pour génocide, un ex-préfet rwandais clame une dernière fois son innocence

AFP, 12 juillet 2022

« Je n'ai jamais été dans le camp des tueurs » : l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta, jugé à Paris pour sa participation présumée au génocide des Tutsi en 1994, a une nouvelle fois clamé son innocence mardi, au dernier jour de son procès.

L'accusation a requis vendredi la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de l'accusé de 78 ans, qu'elle considère complice d'un massacre de Tutsi et auteur de quatre autres dans sa préfecture de Gikongoro.

Cette région du sud du Rwanda a été l'une des plus touchées par le génocide qui a fait au moins 800.000 morts dans le pays entre avril et juillet 1994.

Sa défense a plaidé lundi l'acquittement, appelant la cour d'assises de Paris au « choix du courage ».

Dans ses derniers mots aux magistrats et aux jurés avant qu'ils ne

se retirent pour délibérer, l'ancien haut-fonctionnaire a tenu à s'adresser « aux rescapés du génocide ».

« Je voudrais leur dire qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit de les abandonner aux tueurs », a déclaré Laurent Bucyibaruta, veste beige sur chemise bleu ciel, masque chirurgical sous le menton.

« Est-ce par manque de courage ? Est-ce que je pouvais les sauver ? Ce sont des questions, même des remords qui me hantent depuis plus de 28 ans », a poursuivi l'ex-préfet, qui vit en France depuis 1997 et comparaît libre à l'audience.

Il est jugé depuis le 9 mai pour génocide, complicité de génocide et complicité de crimes contre l'humanité, des accusations qu'il a toujours contestées.

« Une chose est sûre : jamais je n'ai voulu la souffrance des Tutsi de ma préfecture. C'est vrai que je n'ai pas pu les sauver, ni eux, ni leurs fa-

milles, ni leurs amis », a reconnu l'accusé, enfoncé dans sa chaise.

« *Ce qui est certain, c'est que je n'ai jamais voulu leurs souffrances, je n'ai jamais été dans le camp des tueurs* », a encore dit Laurent Bucyibaruta.

L'ancien préfet, qui souffre de pathologies multiples, a été autorisé par

la cour à « *se rendre dans son lieu habituel de résidence à Paris pour y recevoir des soins* » le temps des délibérations.

Il est le plus haut responsable rwandais jugé en France pour le génocide des Tutsi.

Le verdict est attendu dans la soirée.